

Compte rendu réunion

Les membres du Groupe Multipartite de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, se sont réunis le vendredi 12 décembre 2014, au siège du Secrétariat Permanent pour examiner l'ordre du jour suivant:

1. Présentation de la version révisée du plan d'action et exécution financière
2. Etat d'avancement du processus (recrutement de l'AI, site web, plan de communication)
3. Soumission du Projet de rapport annuel 2014

Le Président de séance, le Professeur Ismaila Madior Fall Président du Comité national ITIE a salué les participants, et procédé à la lecture de l'ordre du jour qui a été adopté. La liste des participants est attachée au compte rendu (cf. la feuille de présence)

1. Présentation de la version révisée du plan d'action et l'exécution financière

Sur la version révisée du plan d'action : Le Secrétaire Permanent a présenté le plan d'action révisé et a souligné qu'après l'atelier avec les coordonnateurs nationaux, les membres du GMP avaient convenu de faire un effort supplémentaire pour une meilleure prise en charge de la Norme. Toujours selon lui, les activités prévues dans le nouveau plan d'action ne font que refléter cette évolution, ainsi, nous avons : la publication régulière des nouvelles attributions ou annulation de titres, l'appui à la DMG pour une mise à jour du flexi-cadastre ; la question de la propriété réelle ; la cérémonie de présentation du rapport ITIE au Président de la république ; le renforcement du dialogue avec le Ministère de l'Energie, la transparence des contrats et enfin la question de l'orpaillage.

Concernant la mise à jour du flexi-cadastre, le Secrétaire permanent a précisé que la Banque Mondiale a mené un plaidoyer auprès de l'ITIE pour une contribution au financement de la prestation. Le montant de la contribution demandée au comité ITIE s'élève à 10 500 000 FCFA.

Avec le Ministère de l'Energie, il est prévu de mettre en place un système d'information sur les licences et les concessions. Par ailleurs, il a souligné que pour les départements des mines et de l'énergie, il est prévu d'orienter le dialogue dans le sens de la publication des contrats, qui est une obligation dans le code de la transparence du Sénégal.

Poursuivant sa présentation, le secrétaire permanent a souligné que la question de l'orpaillage devrait retenir l'attention du GMP, si l'on tient compte des enjeux sécuritaires, économiques et sociaux liés à cette activité.

Les interventions qui en ont suivi été principalement axées sur les activités du secteur de l'orpaillage et sur la publication des contrats.

Sur le secteur de l'orpaillage, les acteurs ont à l'unanimité recommandé de ne pas trop se disperser et de se limiter à une étude globale pour mieux appréhender le secteur. Les participants proposent à ce que l'ITIE s'intéresse plutôt aux flux de revenus que génère l'orpaillage et préconisent une collaboration avec le Ministère des mines pour connaître le nombre d'orpailleurs détenteurs de carte. Au cours des discussions, il a été rappelé que le code de 2003 prévoyait la mise en place de comptoirs commerciaux, ce qui aurait facilité le suivi du phénomène. Malheureusement, des contraintes juridiques auraient entravé la matérialisation de cette ambition.

Sur la publication des contrats les participants ont insisté sur le fait que les contrats doivent être publiés puisque la réglementation, existe bien qu'elle souffre d'application. Et ont proposé d'engager un dialogue avec le ministère en charge des mines pour une sensibilisation des acteurs pour une meilleure prise en compte de la réglementation sur la publication des contrats car l'opinion a souvent besoin d'être édifiée sur certaines questions telles que l'identité des actionnaires des sociétés. Donc, si les contrats sont publiés toute équivoque serait levée sur les propriétaires des sociétés et sur l'affaire Petro-Tim en particulier. Les représentants des compagnies minières ont souligné que les contrats de la plupart des compagnies cotées en bourses sont publiés dans leur site et la question de la propriété réelle ne se pose pas à ce niveau.

Sur les données financières : le Secrétaire Permanent a présenté un tableau de financement de tous les bailleurs de l'ITIE avec les niveaux d'exécution (voir tableau)

2. Sur l'état d'avancement du processus

Recrutement de l'AI : l'avis de non objection de la Banque Mondiale a été obtenu et c'est le cabinet Fairlinks qui a été retenu pour la production des rapports ITIE. Le schéma proposé est de faire un rapport et ensuite collecter les données pour le deuxième rapport. Selon le Secrétaire Permanent, le cabinet proposait de faire les deux rapports en même temps mais, lui, suggère que les deux rapports se fassent séparément pour pouvoir relever le défi face aux obstacles rencontrés lors du premier rapport pour un deuxième rapport de qualité. Il est aussi noté que la mission du cabinet débute dans le courant du mois de décembre et la visite de terrain interviendrait vers mi- janvier date qui conviendrait plus aux compagnies privées selon leurs représentants. Durant ce séjour, il est prévu des sessions d'orientation avec l'administration et les privés et une réunion avec le comité pour la validation du formulaire de déclaration. Les participants ont approuvé cette idée en ajoutant qu'il faudrait donner aux entreprises les formulaires pour le rapport de 2012 et de 2013 en même temps et de leur dire qu'elles disposent d'un délai plus long pour le formulaire de 2013.

Site web : en cours d'élaboration, le Secrétaire Permanent a invité chacun à passer 15 à 20 minutes dans le site pour aider à améliorer et valider le contenu. Ce que les participants proposent de faire et ont aussi suggéré de mettre dans le site un descriptif assez succinct du profil de chaque membre du GMP (noms et photos).

Plan de communication : le projet est soumis et la deuxième quinzaine du mois de janvier est retenue pour la tenue de l'atelier de restitution.

3. Le projet de rapport annuel 2014

Selon le Secrétaire Permanent, le projet est disponible et sera soumis au Comité dans les 24h.

Avant de clôturer le Président a sollicité l'avis des membres du Comité sur une éventuelle position de l'ITIE concernant les affaires Arcelor Mittal et Petrotim et après avoir écouté tous les avis, il a conclu que le Comité ne se prononce pas et propose d'attendre la production du premier rapport qui prendra en compte tous ces flux. La séance est levée vers 13h.

Secrétaire de Séance
Mariane Ndiaye

Président de Séance
Professeur Ismaila Madior Fall

REUNION DU COMITE NATIONAL DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES
FEUILLE DE PRESENCE VENDREDI 12 DECEMBRE 2014

N°	NOM PRENOM	STRUCTURE	FONCTION	CONTACT	EMARGEMENT
1.	Khadidiatou DRAHE	DEEC MEDD	Coordonatrice de la cellule Afrique de l'initiative	77 856 38 60	
2.	Aminda MOYE Touré	DH / MEDER	opératoire	77 551 65 89	
3.	PAISIA P. OI-	SGO	protectorat	777 421 404	
4.	Pradiaga BOP	SYNDICAT	président	77 564 04 07	
5.	Ismaïla M. Falo	D-R-	Directeur	77 567 05 55	
6.	Seydi GASSAMA	AT - sepe	Directeur	77 636 89 59	
7.	Coumer N' Dong	ANUR/URTEL	Coordinateur technique	77 651 98 04	
8.	Delphine Bruno	CCO / Tizir	P.C.A	77 332 72 12	
9.	David MBAYE	RANDROCK	Country manager	77 638 57 48	
10.	Memadou GUYE	Assemblée Nationale	Député	77 646 62 00 77 637 00 85	
11.	Boubacar JARRA	AGERNA PEROP	Travailleur	77 637 00 85 gallegba@car@goe.lm	



Initiative pour la Transparence dans
les Industries Extractives du Sénégal

12.	Raymond BAKNA	DN6/NI19	chef division	77659 30 44	
13.	Abelkha Toure	SP-ITIE	Sei Reumcel	773320512	
14.	Jean F. Toure	SP-ITIE	Chargé de bon	772885252	
15.	Mariam Kélaye	SPITIE	Assistante de programmation	776345000	
16.					
17.					
18.					
19.					
20.					
21.					
22.					
23.					
24.					
25.					